Merci de votre intérêt pour le CoRSeR !

Pour faire une demande d’adhésion, veuillez remplir et transmettre ce formulaire à [corser@uqar.ca](mailto:corser@uqar.ca) et de joindre votre CV, en surlignant les contributions en lien avec les axes de recherche du CoRSeR.

Les critères d’adhésion selon le type de membre sont disponibles à la dernière page de ce document.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Je souhaite adhérer au Collectif de recherche sur la santé en région à titre de : | | | |
|  | Membre régulier / régulière | | |
|  | Membre associé / associée | | |
|  | Membre partenaire | | |
| Prénom et nom | |  | |
| Adresse courriel | |  | |
| Numéro de téléphone | |  |
| Page web personnelle | |  | |
| Poste occupé | |  | |
| Département | |  | |
| Université | |  | |
|  | | | |
| Mes recherches s’inscrivent dans le ou les axes de recherche suivants : | | | |
|  | L’organisation des services de santé et des services sociaux en région | | |
|  | Contextes de vulnérabilité et inégalités sociales de santé en région | | |
|  | Vieillissement de la population en région | | |
|  | Technologies au service de la santé des populations en région | | |

Pour permettre l’évaluation de votre demande, veuillez indiquer votre ou vos projets de recherche s’inscrivant dans les axes de recherche du CoRSeR :

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet |  |
| Membres du CoRSeR impliqués dans l’équipe de recherche |  |
| Avancement du projet  (incluant le financement obtenu) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet |  |
| Membres du CoRSeR impliqués dans l’équipe de recherche |  |
| Avancement du projet  (incluant le financement obtenu) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet |  |
| Membres du CoRSeR impliqués dans l’équipe de recherche |  |
| Avancement du projet  (incluant le financement obtenu) |  |

Merci de transmettre ce formulaire ainsi que votre CV à [corser@uqar.ca](mailto:corser@uqar.ca).

# Critères d’adhésion pour les différentes catégories de membres

### Personne membre régulière

Pour devenir personne membre régulière du CoRSeR, il faut :

1. Être professeure ou professeur régulier de l’UQAR
2. Avoir au moins un projet de recherche subventionné s’inscrivant dans un des axes de recherche du CoRSeR;
3. Être nommée par les membres réguliers de l’assemblée des membres, qui tiendra compte, notamment, des réalisations de la professeure ou du professeur et de sa contribution à l’avancement des connaissances dans les champs de responsabilités du groupe de recherche ;

Tout professeur de l’UQAR ayant au moins un projet actif dans ces axes de recherche au cours de l’année peut devenir membre régulier du CoRSeR en faisant la demande.

Dans le cas d’un professeur doctorant, il doit avoir minimalement complété la collecte de données et être actif en recherche (les publications et présentations seront évaluées).

La durée du mandat est de deux ans, renouvelable. Pour avoir la possibilité de renouveler son mandat à titre de membre régulier, le membre doit avoir été actif au sein du CoRSeR, notamment par son implication aux réunions et activités scientifiques du CoRSeR, et une partie de ses recherches doit être en lien avec les axes de recherche du CoRSeR. Après un premier renouvellement, le chercheur demeure membre en autant qu’il participe aux activités du groupe et que ses activités de recherche sont en lien avec les axes du CoRSeR;

Si le membre ne participe pas aux activités du groupe depuis plus d’un an sans raison majeure (sabbatique ou maladie), il est considéré comme n’étant plus membre du groupe.

Les membres réguliers sont les seuls membres votants du CoRSeR. Ils ont un accès exclusif au financement du CoRSeR (pour leurs propres projets ou pour leurs étudiantes, advenant la création d’un fonds pour les étudiantes). Les membres réguliers sont membres de l’Assemblée des membres et peuvent siéger sur les sous-comités du groupe de recherche.

### Personne membre associée

Pour devenir une personne membre associée du CoRSeR, il faut :

1. Être professeure ou professeur à l’emploi d’une université;

OU

1. Être professeure ou professeur associé à l’UQAR ;

ET

1. Réaliser des travaux de recherche qui s’inscrivent dans les axes de recherche du CoRSeR;
2. Être nommé par l’Assemblée des membres du CoRSeR, qui tiendra compte, notamment, des réalisations du demandeur et de sa contribution à l’avancement des connaissances dans les champs de responsabilités du groupe de recherche ;
3. Recevoir une recommandation d’une ou des assemblées départementales concernée.

Les membres associés peuvent être autorisés à siéger sur les sous-comités formés du CoRSeR.

### Personne membre partenaire

La personne membre partenaire est une chercheuse indépendante, un chercheur indépendant, un clinicien ou une clinicienne provenant d’un organisme public, privé ou communautaire (tel que le réseau de la santé et des services sociaux) qui collabore avec le groupe de recherche et dont les activités contribuent à l’avancement des connaissances ou encore à leur application dans les champs de responsabilités du groupe de recherche. L’Assemblée des membres procède à la nomination des personnes membres partenaires et fixe la durée de l’adhésion qui est de deux ans, renouvelable.

Le membre partenaire est invité à participer aux activités scientifiques et à l’assemblée des membres. Il n’a toutefois pas le droit de vote.